

Le Juge administratif peut-il créer du droit?

Par **salut1**, le **05/12/2016** à **13:47**

Bonjour,

J'ai une dissertation à faire en droit administratif et j'ai un peu de mal. Le sujet est 'Le juge administratif peu-il créer du droit?'. Je sais que le droit administratif est considéré comme un droit prétorien etc mais je ne sais pas trop sous quel angle orienter mon devoir. Je comptais bien évidemment parler des PGD, mais à part ça je ne sais pas trop quoi dire. Il faudrait que je parle de la jurisprudence administrative en général mais je ne sais pas quoi aborder exactement, et mon chargé de TD m'as également dit qu'il fallait parler des PFRLR, mais je ne vois pas trop comment rattacher cette notion au sujet.

J'espère que certains pourront m'aider, merci d'avance !